

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 06 juillet 2023

n° 126-23 C

Objet : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du responsable du service recrutement, formation et développement des compétences à la direction des ressources humaines et des moyens généraux

- date de convocation le 30 juin 2023
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi six juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Compôte, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 45

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 22

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Brigitte Bochaton à Philippe Gamen - de Claudine Bonilla à Gaëtan Pauchet - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Pierre Brun à Jimmy Bâabâa - de Philippe Cordier à Benoit Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Danièle Goddard à Arthur Boix-Neveu - de Sabrina Haerincq à Corinne Charles - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Jean-Pierre Fressoz - de Thierry Repentin à Aurélie Le Meur - de Farid Rezzak à Isabelle Dunod - de Daniel Rochaix à Eric Delhommeau - de Alain Saurel à Jean-Maurice Venturini - de Bruno Stellian à Jean-Marc Léoutre - de Alain Thieffenat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Céline Vernaz à Luc Berthoud - de Philippe Vuillermet à Marie Bénévise

• conseillers excusés : 14

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Michel Camoz - Jean-Pierre Casazza - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Christian Gogny - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Christophe Pierretton - Dominique Pommat - Damien Regairaz - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 06 juillet 2023

délibération n° 126-23 C

objet **RS - Précisions sur le poste et le recrutement du responsable du service recrutement, formation et développement des compétences à la direction des ressources humaines et des moyens généraux**

Philippe Gamen en l'absence de Brigitte Bochaton, vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'accueil des gens du voyage, indique que le poste de responsable du service recrutement, formation et développement des compétences à la direction des ressources humaines et des moyens généraux est à pourvoir.

Ce poste est chargé d'impulser une politique de recrutement et de mobilité afin de répondre aux besoins présents et futurs de la collectivité en imaginant des actions favorisant l'attractivité de la collectivité. Il participe au conseil et à l'accompagnement des parcours professionnels, est conseil auprès des managers et aide dans la définition de leurs besoins.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie A – cadre d'emplois des attachés
Missions confiées à l'agent	Recrutement et mobilité - Concevoir, définir, mettre en œuvre et évaluer la politique de recrutement - Elaborer un plan de recrutement afin d'attirer, de recruter et de retenir des talents au sein d'une organisation, tout en développant un réseau avec des partenaires - Participer à la construction et à la mise en œuvre de la marque employeur de la collectivité, en lien avec la communication interne - Concevoir, définir, mettre en œuvre et évaluer la politique de mobilité, et garantir l'intégration des agents en mobilité - Participer à la cellule de maintien dans l'emploi et de mobilité, pilotée par le service santé et sécurité au travail : préparation des dossiers et mise en œuvre des suites à donner Prospective et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Concevoir, définir et mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - Accompagner les directions dans la transformation des métiers et des organisations - Concevoir et mettre en œuvre la politique d'évaluation Formation - Construire, piloter et suivre la réalisation du plan de formation annuel - Conseiller et orienter les managers sur des plans de développement pour leurs équipes Encadrer une équipe de 4 personnes - Piloter l'activité du service, fixer les objectifs et les priorités, organiser le travail, accompagner et mobiliser les collaborateurs dans leurs missions quotidiennes ainsi que pour la réussite des projets, assurer la transversalité - Garantir la communication entre l'équipe, les services de la direction et les directions de Grand Chambéry - Piloter les processus de dématérialisation en cours : entretien professionnel, recrutement Participer aux missions transversales de la direction (effort d'entraide ou toute autre mission nécessitant une mobilisation de l'équipe)
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des attachés selon expérience

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : confirme que le poste de responsable du service, recrutement, formation et développement des compétences à la direction des ressources humaines et des moyens des généraux est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emplois des attachés. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : confirme que si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un Bac +5 en ressources humaines,
- expérience professionnelle minimale de 5 ans sur un poste similaire,
- manager une équipe,
- maîtriser les procédures et les techniques de recrutement,
- maîtriser les étapes de l'élaboration d'un plan de formation et de son exécution,
- connaître les métiers et le fonctionnement d'une collectivité territoriale,
- connaître le statut de la fonction publique territoriale et des concepts fondamentaux de la gestion des ressources humaines (cadres d'emplois, conditions et modalités de recrutement, postes, fonctions, activités, compétences, gestion prévisionnelle des emplois...),
- bonne capacité d'analyse, d'écoute et de dialogue, réactivité, excellent relationnel,
- fortes capacités d'animation de travail d'équipe, esprit collaboratif et transversalité,
- qualités rédactionnelles,
- force de proposition, créativité, curiosité,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer le contrat à intervenir le cas échéant.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **126-23 C**

Objet de l'acte : RS - Précisions sur le poste et le recrutement du responsable du service recrutement, formation et développement des compétences à la direction des ressources humaines et des moyens généraux

Thème Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte : 11 juillet 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230711-lmc1H29753H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H29753H1

Date de transmission en Préfecture : 11 juillet 2023

Date de réception en Préfecture : 11 juillet 2023

Publication sur le site internet: mardi 11 juillet 2023